FBL

Emetteur:

N° panneau:

Affiché le : 21(22 / 23

Retiré le : 21/04/2026

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY

Tél: 02 37 18 05 85 Fax: 02 37 18 05 94

Annexes:	Non[
	10
8	
JOI	$\mathbf{U}\mathbf{Y}$

rât							
Arrêté de circulatio							
	/	1					
		/					

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

ALTERNAT DE LA CIRCULATION Rue des Beaux Friches

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise: REHA ASSAINISSEMENT (Aqualter)

12, rue Claude CHAPPE 37230 FONDETTES

Mail: nicolas.gallaud@pkinvestissements.fr

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES	TRA	VAUX	ALTERNAT						
TRAVAUX	Description	Durée	Feux	Panneaux	Piquets				
			Tricolores	B15 et C18	K10				
Rue des Beaux Friches	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement	Du 08/01/2024 au 19/01/2024		X					

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Signalisation d'alternat

Ampliation adressée à:

REHA ASSAINISSEMENT-SOGEA
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
M. le Commandant C.O.D.I.S.7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

JOUY, le 21/12/2023

M. le Maire de JOUY:

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour le Maire de JOUY Et par délégation, L'adjoint, Chantal CHEVALLIER



Certifié exécutoire compte tenu de	Certifié	exécutoire	compte	tenu	de	
------------------------------------	----------	------------	--------	------	----	--

-la	réception	en	préfecture	le	:								•
	•											11	